

**SÉANCE  
EXTRAORDINAIRE**

Du 16 décembre 2020 de la Ville de L'Épiphanie tenue à 15 h 30, au lieu ordinaire des séances, sous la présidence du maire Steve Plante, et à laquelle assistaient par audioconférence les conseillers suivants: Michel Ouellet, Michel Martineau, Manon Leblanc, Dona Bouchard, Stéphane Amireault et Vicky Robichaud.

-----

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance du conseil est tenue à huis clos par audioconférence en raison des conditions sanitaires.

Monsieur le maire Steve Plante procède à l'ouverture de la séance et constate le quorum.

-----

**Confirmation de la convocation de la présente séance extraordinaire**

Les membres du conseil reconnaissent avoir reçu l'avis de convocation de la présente séance conformément à la Loi. La greffière dépose le certificat de transmission de documents.

-----

396-12-2020

**Résolution approuvant l'ordre du jour de la présente séance**

Il est PROPOSÉ par Monsieur le Conseiller Michel Ouellet  
 APPUYÉ par Monsieur le Conseiller Michel Martineau  
 et RÉSOLU à l'unanimité:

D'approuver l'ordre du jour de la présente séance tel que déposé.

----- A D O P T É E -----

397-12-2020

**Résolution présentant et adoptant les prévisions budgétaires de la Ville de L'Épiphanie pour l'exercice financier 2021**

CONSIDÉRANT les dispositions de l'article 474 de la Loi sur les cités et villes stipulant que le conseil doit préparer et adopter le budget de la municipalité pour le prochain exercice financier et y prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent ;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont reçu une copie des prévisions pour l'exercice financier 2021 et s'en déclarent satisfaits ;

CONSIDÉRANT qu'un avis public de l'adoption des prévisions budgétaires a été donné le 26 novembre 2020 ;

Suivant la présentation par monsieur le maire, Steve Plante, des prévisions budgétaires 2021 ;

Il est  
 PROPOSÉ par Madame la Conseillère Dona Bouchard  
 APPUYÉ par Monsieur le Conseiller Michel Martineau  
 et RÉSOLU à l'unanimité

1. QUE le conseil municipal adopte les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2021 comme suit :

REVENUS	Budget 2020		Budget 2021		Augmentation (diminution) \$
	\$	Part du budget	\$	Part du budget	
Taxes	7 921 583 \$	84%	8 090 499 \$	82%	168 916 \$
Paielements tenant lieu de taxes	76 188 \$	1%	83 308 \$	1%	7 120 \$
Transferts	294 569 \$	3%	409 485 \$	4%	114 916 \$
Services rendus	336 248 \$	4%	348 907 \$	4%	12 659 \$
Autres revenus	802 500 \$	9%	908 415 \$	8%	105 915 \$
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>9 431 088 \$</b>	<b>100%</b>	<b>9 840 614 \$</b>	<b>100%</b>	<b>409 526 \$</b>
DÉPENSES	Budget 2020		Budget 2021		Augmentation (diminution) \$
	\$	Part du budget	\$	Part du budget	
Administration générale	1 490 037 \$	13%	1 602 160 \$	14%	112 123 \$
Sécurité publique	2 006 766 \$	18%	2 162 315 \$	18%	155 549 \$
Transport routier	2 629 246 \$	24%	2 727 084 \$	23%	97 838 \$
Hygiène du milieu	2 314 009 \$	21%	2 497 150 \$	21%	183 141 \$
Logement	75 000 \$	1%	85 000 \$	1%	10 000 \$
Urbanisme et mise en valeur du territoire	445 215 \$	4%	689 398 \$	6%	244 183 \$
Loisirs et culture	1 734 004 \$	16%	1 839 938 \$	16%	105 934 \$
Frais de financement	357 698 \$	3%	214 813 \$	2%	(142 885) \$
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>11 051 975 \$</b>	<b>100%</b>	<b>11 817 858 \$</b>	<b>100%</b>	<b>765 883 \$</b>
<b>Affectation et conciliation à des fins fiscales (incluant l'amortissement)</b>	<b>(1 620 887) \$</b>		<b>(1 977 244) \$</b>		<b>(356 357) \$</b>
<b>TOTAL</b>	<b>9 431 088 \$</b>		<b>9 840 614 \$</b>		<b>409 526 \$</b>

2. QU'un document explicatif du budget sera distribué gratuitement par la poste à chaque adresse civique sur le territoire de la municipalité conformément à la Loi.

----- ADOPTÉE -----

398-12-2020

**Résolution visant l'approbation du programme des dépenses en immobilisations 2021 - 2022 - 2023 de la Ville de L'Épiphanie**

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont reçu une copie du programme triennal d'immobilisation 2021-2022-2023 avant la tenue de la présente séance et s'en déclarent satisfaits ;

CONSIDÉRANT qu'un avis public de l'adoption du plan triennal d'immobilisation a été donné le 26 novembre 2020 ;

Suivant la présentation par monsieur le maire ;

Il est

PROPOSÉ par Madame la Conseillère Manon Leblanc  
 APPUYÉ par Monsieur le Conseiller Michel Ouellet  
 et RÉSOLU à l'unanimité

1. QUE le conseil municipal adopte le programme triennal d'immobilisation 2021-2022-2023 tel que présenté ci-après :

## PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION

Année : 2021

PROJETS	ESTIMATION	FINANCEMENT
<b>FINANCES</b>		
Élections	60 000 \$	Excédent affecté élection
AccèsCité Finances	38 304 \$	Fonds de roulement
<b>COMMUNICATION</b>		
Affichage - Uniformisation	50 000 \$	Excédent non affecté
<b>ÉQUIPEMENTS</b>		
Remplacement du serveur	10 000 \$	Excédent non affecté
Conversion au DELL	70 000 \$	Fonds de roulement
<b>BÂTIMENTS</b>		
Église – Salle multifonctionnelle – Phase II	120 000 \$	Emprunt approuvé /Subvention FDT
<b>INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES</b>		
Rang St-Esprit Phase II	829 646 \$	Emprunt approuvé / Subvention AIRL
Carrefour 341/Achigan Sud	387 000 \$	Règlement d'emprunt / Subvention 50%
Carrefour 341/Béram	250 000 \$	Règlement d'emprunt / Subvention 50%
Réfection rue St-Pierre	500 000 \$	Règlement d'emprunt
Réfection des trottoirs	150 000 \$	Règlement d'emprunt
Rue Cléroux	23 821 \$	Emprunt secteur
Stationnement Centre-Ville	50 000 \$	Fonds de roulement
Réseau cyclable - Acquisition et aménagement	300 000 \$	Emprunt autorisé
Plan de transport	20 000 \$	Excédent non affecté
<b>VÉHICULES ET ÉQUIPEMENTS</b>		
Achat d'un camion-outils	95 000 \$	Emprunt approuvé
Achat d'une camionnette	75 000 \$	Emprunt approuvé
Benne chauffante pour asphalte chaude	45 000 \$	Emprunt approuvé
<b>INFRASTRUCTURES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT</b>		
Augmentation de la capacité de l'usine filtration	1 000 000 \$	TECQ 2019-2023
Augmentation de la capacité de traitement eaux usées	2 000 000 \$	TECQ 2019-2023
Plan de gestion des débordements	30 000 \$	Réserve eaux usées
Conduite aqueduc - 341	500 000 \$	TECQ 2019-2023
Bassin 10A - 10B - Gestion des débordements	2 000 000 \$	Règlement d'emprunt/ Subvention PRIMEAU
Réfection des infrastructures - rue Rivest	76 000 \$	TECQ 2019-2023 / Entente promoteur
<b>ENVIRONNEMENT</b>		
Gestion des eaux de surfaces - Domaine Deux-Lacs	150 000 \$	Règlement d'emprunt / Subvention
Dépôt à neige	200 000 \$	Règlement d'emprunt
<b>URBANISME</b>		
Harmonisation des plans d'urbanisme	25 000 \$	Subvention 100%
Planification zone industrielle	50 000 \$	Excédent non affecté
PPU - Secteur central	24 900 \$	Excédent non affecté secteur Ville
PPU - Entrée de ville	19 440 \$	Excédent non affecté secteur Paroisse
<b>LOISIRS ET CULTURE</b>		
Construction d'une annexe - espace de rangement	120 000 \$	Règlement d'emprunt / Subvention 50%
Remplacement du chalet parc Goyette	75 000 \$	Fonds de roulement
Parc Béram - Aménagement du site	150 000 \$	Règlement d'emprunt / Subvention
Place Philibert - Aménagement du site	45 000 \$	Excédent non affecté
Éclairage piste cyclable 341	50 000 \$	Excédent non affecté
Relocalisation de la sculpture "Environnement"	20 000 \$	Excédent non affecté
Plan directeur - Parcs et espaces verts	5 000 \$	Excédent non affecté
<b>TOTAL</b>	<b>9 614 111 \$</b>	<b>Avant subventions</b>

**PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION**  
**Année : 2022**

PROJETS	ESTIMATION	FINANCEMENT
<b>FINANCES</b>		
AccèsCité Finances	38 304 \$	Fonds de roulement
<b>ÉQUIPEMENTS</b>		
<b>BÂTIMENTS</b>		
Église - Salle multifonctionnelle - Phase II	380 000 \$	Emprun approuvé / Subvention FDT
Ateliers municipaux - Volet civil	500 000 \$	Règlement d'emprunt / Subvention PIQM 50%
<b>INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES</b>		
Carrefour 341/Payette	1 000 000 \$	Règlement d'emprunt / Travaux MTQ
Rues Roch, Roy et Nelson	695 400 \$	Règlement d'emprunt de secteur
Réseau cyclable - Acquisition et aménagement	300 000 \$	Emprunt approuvé
<b>INFRASTRUCTURES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT</b>		
Augmentation de la capacité de l'usine filtration	2 500 000 \$	TECQ 2019-2023
<b>ENVIRONNEMENT</b>		
Mise à niveau - du barrage de la rivière L'Achigan	1 000 000 \$	Emprunt approuvé / Subvention 500 000\$
Gestion des eaux de surfaces - Domaine Deux-Lacs	250 000 \$	Règlement d'emprunt / Subvention
<b>URBANISME</b>		
Harmonisation des plans d'urbanisme	25 000 \$	Subvention 100%
<b>LOISIRS ET CULTURE</b>		
Parc Béram - Aménagement du site	250 000 \$	Règlement d'emprunt / Subvention
Plan directeur - Parcs et espaces verts	5 000 \$	Excédent non affecté
<b>TOTAL</b>	<b>6 943 704 \$</b>	<b>Avant subventions</b>

## PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION

Année : 2023

PROJETS	ESTIMATION	FINANCEMENT
<b>FINANCES</b>		
AccèsCité Finances	38 304 \$	Fonds de roulement
<b>ÉQUIPEMENTS</b>		
<b>BÂTIMENTS</b>		
Ateliers municipaux- Construction	2 500 000 \$	Règlement d'emprunt / Subvention PIQM 50%
<b>INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES</b>		
Rue Notre-Dame (Leblanc à 341)	3 000 000 \$	Règlement emprunt
Drainage rue Bélanger	500 000 \$	Règlement d'emprunt de secteur
Réseau cyclable - Acquisition et aménagement	300 000 \$	Emprunt approuvé
<b>INFRASTRUCTURES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT</b>		
Réfection 4e Avenue	2 500 000 \$	TECQ 2019-2023
Remplacement Émissaire D4	500 000 \$	TECQ 2019-2023
Desserte Place Desjardins	400 000 \$	Règlement d'emprunt de secteur
Refecion des infrastructures - rue Hotel de ville	672 000 \$	TECQ 2024-2029
Réfection des infrastructures - rue Notre-Dame	493 600 \$	TECQ 2024-2029
<b>ENVIRONNEMENT</b>		
Plan de gestion des eaux de surface	30 000 \$	Règlement d'emprunt
Gestion des eaux de surfaces - Domaine Deux-Lacs	250 000 \$	Règlement d'emprunt / Subvention
<b>LOISIRS ET CULTURE</b>		
Complexe Goyette - Ststionnement et aire de jeux	400 000 \$	Règlement d'emprunt / Subvention 50%
Parc du Barrage - Pavillon Lynch	300 000 \$	Règlement d'emprunt / Subvention 50%
<b>TOTAL</b>	<b>11 883 904 \$</b>	<b>Avant subventions</b>

2. QU'un document explicatif du programme triennal sera distribué gratuitement par la poste à chaque adresse civique sur le territoire de la municipalité conformément à la Loi.

----- ADOPTÉE -----

**Période de questions du public**

En vertu de l'article 474.2 de la Loi sur les cités et villes, la période de question porte exclusivement sur le budget et le programme triennal d'immobilisation. En l'absence du public, la greffière fait la lecture des questions envoyées par le public.

-----

399-12-2020

**Levée de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé, il est  
PROPOSÉ par Madame la Conseillère Vicky Robichaud  
APPUYÉ par Monsieur le Conseiller Stéphane Amireault  
Et RÉSOLU à l'unanimité ce qui suit :

De lever la séance à 15 h 35.

----- ADOPTÉE -----

\_\_\_\_\_  
STEVE PLANTE  
Maire

\_\_\_\_\_  
FLAVIE ROBITAILLE  
Greffière